

## Communiqué de presse

L'aide d'urgence Covid se termine fin 2022

Parallèlement à la suppression des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus, qui a marqué la vie publique et culturelle en Suisse ces deux dernières années, la Confédération a également décidé de mettre fin aux mesures de soutien fédérales dans le domaine de la culture. La dernière de ces mesures, l'aide d'urgence Covid octroyée par Suisseculture Sociale, a été prolongée à fin 2022. Le train de mesures s'arrêtera définitivement avec elle.

**Zurich, le 17.10.2022** 

Suisseculture Sociale a traité 10'819 demandes émanant de quelque 3'000 personnes (état au 17 octobre 2022) et elle a versé ca. 32 millions de francs d'aides. Celles-ci ont été essentielles pour permettre aux professionnel·le·s de la culture de surmonter cette situation de détresse involontaire et pour les aider à reprendre normalement leurs activités à l'issue de la pandémie.

Il est toutefois regrettable de constater qu'il n'a pas toujours été possible d'aider les acteur·trice·s culturel·le·s à reprendre leurs activités artistiques avant la fin de l'aide d'urgence. Suisseculture Sociale estime que quelque 600 personnes/ménages, percevant actuellement une aide d'urgence, dépendront de l'aide sociale d'ici la fin de l'année.

C'est un fait avéré depuis le début de la crise que les acteur-trice-s culturel·le-s ont été les plus touché-e-s par les effets de la pandémie, d'une part parce que les restrictions fédérales signifiaient une interdiction de travail pour la plupart d'entre eux-elles. D'autre part, parce qu'une grande partie des acteur-trice-s culturel·le-s en Suisse devaient déjà faire face à des situations de travail précaires avant la pandémie. Les études menées par Suisseculture Sociale, la dernière datant de 2021, ont démontré depuis des années que, malgré des heures de travail plus longues, les acteur-trice-s culturel·le-s gagnent des revenus bien inférieurs à la moyenne suisse (avant la crise, 60% de leurs revenus annuels étaient inférieurs ou égaux à CHF 40'000) et qu'ils-elles ne bénéficient pas d'une couverture sociale suffisante – que ce soit au niveau de l'assurance vieillesse, maladie, accident ou autre assurance perte de gain.

Au cours des prochaines années, Suisseculture Sociale continuera à s'engager pour une amélioration durable de la situation des acteur-trice-s culturel·le-s, en particulier

pour une amélioration générale de leurs revenus, mais aussi pour des adaptations nécessaires depuis longtemps dans le système de sécurité sociale, lequel ne répond toujours pas aux besoins du monde du travail moderne (et plus particulièrement à ceux des acteur·trice·s culturel·le·s).

Suisseculture Sociale continue par ailleurs de gérer un Fonds social privé pouvant venir en aide aux acteur·trice·s culturel·le·s en situation de détresse financière. Toutefois, cette aide n'est destinée qu'à une aide ponctuelle et ne saurait remplacer l'aide sociale en cas de pauvreté de longue durée. Nous sommes néanmoins d'avis que le Fonds social, grâce à la notoriété accrue de Suisseculture Sociale, sera en mesure d'apporter un soutien important à de nombreux·euses acteur·trice·s culturel·le·s dans les années à venir. Malgré le soutien généreux de donateur·trice·s privé·e·s et de fondations, les besoins financiers restent importants, de sorte que Suisseculture Sociale aura besoin d'autres dons ces prochaines années afin de remplir cette importante mission.

Les demandes d'aide d'urgence peuvent être déposées jusqu'au 30 novembre sur http://nothilfe.suisseculturesociale.ch. Les demandes déposées auprès du Fonds social peuvent être envoyées sous forme électronique à info@suisseculturesociale.ch.

Pour toute donation au Fonds social de Suisseculture Sociale :

https://www.suisseculturesociale.ch/sozialfonds/goenner/

Pour toute question, veuillez vous adresser à :

Nicole Pfister Fetz, présidente de Suisseculture Sociale, +41 79 330 02 67, npfister@a-d-s.ch

Etrit Hasler, directeur général de Suisseculture Sociale, +41 76 522 03 26, info@suisseculturesociale.ch